



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2^E18

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Espen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis estimatif – Centre Omnisports Henri Schmitz à Lallange -
Renouvellement du revêtement de sol (Art. 4/822/221311/13032)

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 120.000 € concernant le renouvellement du revêtement de sol du hall 2 au COHSL ;

Considérant qu'un crédit de 120.000 € est inscrit à l'article 4/822/221311/13032 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2016;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis estimatif de 120.000,00 € concernant le renouvellement du revêtement de sol du hall 2 au COHSL.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 11.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,